DOUBLETTE HANDICAP PETERSEN
8 et 9 novembre 2025-Bowling d'Orléans

Organisateur
Firebowl Orléans
Directeur compétition David Legagneux
Lieu de la Compétition
Bowling d'Orléans
2 rue Moreau
45100 ORLEANS

Généralité :
Ce tournoi, homologué par la F.F.B.S.Q., est ouvert aux **20 premières doublettes** inscrites (remplaçant non autorisé). Il se joue Handicap. Les règles fédérales seront appliquées pendant toute la durée du tournoi. Tous litiges ou contestations seront tranchés par l'arbitre de la compétition.

Handicap :
Il sera fait référence au dernier listing paru à la date de la compétition. Application du règlement fédéral en vigueur. H 70

Déroulement du tournoi :

Déroulement :
Chaque équipe rencontre l'ensemble des autres équipes sur un match suivant le système Round-Robin.
Bonification : 60 quilles par match gagné, 30 quilles en cas d'égalité.

Classement :
Le classement se fera à l'issue des 19 matchs au total de quilles avec handicap, augmenté des bonifications obtenues. En cas d'égalité, l'article 23 du règlement Sportif est obligatoirement applicable

Le montant de l'engagement est fixé à 190€ par équipe.

Seuls les bulletins engagements accompagnés du chèque à l'ordre du Firebowl Orleans seront pris en considération. Ils devront parvenir au plus tard 1 semaine après la réservation avec composition de l'équipe à l'adresse suivante :

Firebowl Orléans
9, allée des Roseraies
45100 Orléans

Inscriptions et renseignements complémentaires par Mail à :
firebowl300@gmail.com

HORAIRES

Samedi :

7 lignes	08h45 - 12h45
6 lignes	14h00 -17h30

Dimanche :

6 lignes	09h00 - 12h30

INDEMNITES

1er : 350€ 2ème : 250€ 3ème :200€

4ème : 150€

BILAN FINANCIER

Recettes		Dépenses	
Engagements	3800.00€	Frais de parties	2736.00€
Sponsor bowling	306.00€	Indemnités	950.00€
		Organisation	240.00€
		Arbitre	180.00€